

Un nouveau premier ministre à la Chambre

Le 19 octobre 2015, plus de 17 millions de Canadiens se sont rendus aux urnes dans le cadre de la 42e élection fédérale. C'est la plus grande participation depuis 1993. Ils ont élu, majoritairement, Justin Trudeau et le Parti libéral du Canada. Près de 40 pour cent du vote populaire a été en appui à une plateforme axée sur le changement.

Au cours de la campagne électorale, la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII) a mis en relief quatre secteurs clés dont il fallait tenir compte : un stratégie pour assurer la sécurité des soins aux aînés, un régime national d'assurance-médicaments, un plan en matière de ressources humaines en santé, et un engagement à assurer un système de soins de santé solide financé par l'État.

La FCSII a examiné la plateforme du Parti libéral relative à la santé et les engagements par rapport aux quatre enjeux ciblés pendant la campagne. Dans les mois qui viennent, nous allons suivre les progrès par rapport à ces enjeux :

1. Régime national d'assurance-médicaments

Le Parti libéral a promis de revenir à la table pour négocier, avec les provinces, un nouvel accord sur la santé. Parmi leurs priorités à cet égard, mentionnons améliorer l'accès aux médicaments sur ordonnance et en réduire le coût.

2. Stratégie pour assurer la sécurité des soins aux aînés

Les libéraux ont vraiment mis l'accent sur les aînés en s'engageant à verser 3 milliards de dollars, répartis sur quatre ans, dans le secteur des soins à domicile. De plus, ils se sont engagés à verser 20 milliards de dollars pour les infrastructures sociales en donnant priorité aux établissements pour personnes âgées, y compris les soins de longue durée.

Se porter à la défense du financement public et de la prestation des soins de santé

Les libéraux ont promis de revenir à la table pour élaborer, avec les provinces, un nouvel accord sur la santé. Ils ont aussi mentionné qu'ils croyaient que chaque Canadiens et Canadiennes mérite d'avoir accès, en temps opportun, à des soins de santé financés par l'État.

Plan national en matière de ressources humaines en santé

Le Parti libéral n'a pas donné de détails au sujet d'une stratégie en matière de RHS.

Quelle sera la prochaine étape?

La FCSII accueille favorablement l'engagement du Parti libéral à convoquer une réunion avec les premiers ministres afin d'élaborer un nouvel accord sur la santé avec les provinces et les territoires, y compris une entente à long terme en matière de financement.

« Au nom de près de 200 000 infirmières et infirmiers de partout au pays, représentés par la FCSII, j'accueille favorablement l'engagement du nouveau gouvernement à négocier un nouvel accord sur la santé avec les provinces et les territoires », mentionne Linda Silas, présidente de la FCSII. « Le gouvernement conservateur Harper est maintenant chose du passé mais il laisse, dans son sillon, un héritage de négligence envers le système de soins de santé. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent pour remédier à cela. »

La FCSII a organisé une rencontre avec les principaux intervenants du secteur de la santé afin de se préparer à l'avance, et démontrer une unité, en vue de la rencontre des premiers ministres relative au nouvel accord sur la santé.

« Un nouvel accord sur la santé permettra de définir les paramètres d'un système de santé en évolution, et la réforme de notre système public de soins de santé est une chose que le personnel infirmier de première ligne désire voir ressortir des négociations pour un nouvel accord », souligne Silas.

La FCSII sera présente à la réunion de tous les ministres de la Santé des provinces, prévue dans la nouvelle année, et les infirmières et les infirmiers du Canada vont continuer à collaborer avec les représentants élus, à chaque pallier du gouvernement, pour assurer la qualité et la sécurité des soins que nous dispensons à toute la population canadienne.

De plus, ce mois-ci, Linda Silas, présidente de la FCSII, se joindra au CTC pour rencontrer Chrystia Freeland, nouvelle ministre du Commerce international, afin de parler des inquiétudes par rapport au Partenariat transpacifique (PTP).



Trudeau s'adresse aux dirigeants syndicaux du Canada

Le 10 novembre, le premier ministre Trudeau a pris la parole lors de la réunion du Conseil du travail du Canada regroupant les dirigeants syndicaux du pays. Linda Silas, présidente de la FCSII, et Pauline Worsfold, secrétaire-trésorière de la FCSII, y participaient. En qualité de premier ministre élu, Justin Trudeau est le premier, en 50 ans, à s'adresser au Conseil du travail du Canada (CTC). Cela marque le début d'une nouvelle époque dans les relations entre le mouvement syndical et le gouvernement fédéral.

« Les infirmières et les infirmiers du Canada sont ravis d'entendre ce ferme message de collaboration pour améliorer le sort de tous les Canadiens », mentionne Linda Silas, présidente de la FCSII. « Après presque dix ans de négligence de la part du gouvernement fédéral, nous sommes impatients d'établir une relation de travail positive avec ce dernier et, ainsi, faire avancer plusieurs dossiers importants et cruciaux pour améliorer et protéger notre système public et universel de soins de santé. »

Dans son exposé aux dirigeants syndicaux, Trudeau a parlé de la classe moyenne, de l'égalité des sexes et les personnes présentes se sont levées pour applaudir son réengagement à révoquer les projets de loi C-377 et C-525.

Mise à jour relative aux projets de loi C-377 et C-525

Révoquer la législation inconstitutionnelle

Pendant près de dix années sous l'emprise du gouvernement conservateur Harper, les droits des travailleurs, acquis après dur labeur, ont fait l'objet d'attaques constantes. Depuis l'élection de 2011, les conservateurs avaient la majorité à la Chambre des communes et au Sénat. Cela a permis d'augmenter les attaques dirigées contre le mouvement syndical du Canada.

La lutte a ciblé deux projets de loi adoptés dans le cadre de la dernière législature. Le projet de loi C-377 et le projet de loi C-525 sont des lois controversées qui violent les droits fondamentaux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans la Constitution canadienne. Sans parler du non-respect de plusieurs pactes internationaux relatifs aux droits des travailleurs. En ne respectant pas le droit de refuser un travail dangereux, les lois sur la confidentialité, les droits constitutionnels provinciaux, la liberté d'association et beaucoup plus, l'ancien gouvernement fédéral avait initié une série de contestations constitutionnelles ou fondées sur la Charte, qui aurait pu se prolonger en années de disputes légales et coûteuses.

Heureusement, le 19 octobre 2015, les Canadiens et les Canadiennes ont élu un nouveau gouvernement fédéral, un gouvernement qui a promis explicitement d'annuler ces projets de loi fédéraux inopportuns. Afin de respecter sa promesse, le premier ministre Trudeau a publié, le 13 novembre 2015, trente lettres de mandat des ministres qui mettent en relief les principaux engagements du gouvernement ainsi que l'orientation pour chaque ministère et ministre. Dans le mandat donné à Maryanne Mihychuk, nouvelle ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, ces deux projets de loi sont désignés pour être révoqués. Plus précisément, on demande à la ministre de « rétablir une approche équitable et équilibrée relativement aux syndicats en abrogeant les projets de loi C-377 et C-525, et en assurant la mise en œuvre d'un régime moderne des justes salaires. »

La FCSII et les autres syndicats sont très encouragés par ces affirmations, et assureront un suivi avec la ministre et le nouveau gouvernement fédéral afin que ces promesses soient tenues. Au-delà de cette nouvelle approche ciblant les travailleurs syndiqués, il sera important de mettre en place une législation et des programmes qui amélioreront substantiellement la vie des travailleurs du Canada. Précisons que de grosses améliorations sont possibles dans les secteurs liés aux soins de santé publics.

42e discours du Trône

Réaliser le vrai changement

Le 4 décembre 2015, Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, a prononcé le discours du Trône ouvrant ainsi la première session de la 42e législature du Canada. Ce discours, bref en durée, met en relief le programme du nouveau gouvernement afin de « Réaliser le vrai changement ».

Le discours comprenait cinq thèmes principaux :

- 1. Croissance de la classe moyenne;
- Un gouvernement ouvert et transparent;
- 3. Un environnement sain et une économie forte;
- 4. La diversité fait la force du Canada; et
- 5. Sécurité et possibilités.

Le gouvernement estime que tous les Canadiens et les Canadiennes devraient avoir des chances réelles et égales de réussite, laquelle repose sur le renforcement et la croissance de la classe moyenne. Le gouvernement réaffirme ses engagements électoraux, notamment nouvelle Allocation canadienne aux enfants, bonification du Régime de pensions du Canada, investissements dans les transports en commun, les infrastructures vertes et les infrastructures sociales, et il rendra l'éducation postsecondaire plus abordable. Pour contribuer à la santé et au bien-être de tous les Canadiens, le gouvernement indique qu'il va collaborer avec les provinces et les territoires pour mettre en place un nouvel accord sur la santé.



Les accords commerciaux ont d'énormes répercussions négatives sur les soins de santé

Le Partenariat transpacifique (PTP) est une entente commerciale négociée le 5 octobre 2015 pendant la dernière période électorale fédérale. Il s'inscrit dans la foulée d'une autre importante entente commerciale signée par le gouvernement Harper, notamment l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

Depuis l'annonce du PTP faite pendant la période électorale, la question est devenue très litigieuse et on ne sait pas comment le nouveau gouvernement va gérer cet accord négocié et signé par le gouvernement conservateur Harper. Le PTT et l'AECG doivent être ratifiés par tous les gouvernements signataires avant d'entrer en vigueur. Par conséquent, il est encore possible que les deux tombent à l'eau.

Déjà, de sérieuses inquiétudes sont soulevées dans les différents pays touchés par le PTP et par différents groupes concernés, notamment Médecins Sans Frontières/Doctors Without Borders (MSF). Selon la FCSII, une des principales sources d'inquiétude à ce sujet est le fait que les gouvernements ont déjà admis que cela ferait augmenter substantiellement le coût des médicaments sur ordonnance au Canada. Ces coûts supplémentaires auront un grand impact sur l'accès aux médicaments et sur l'ensemble des coûts liés aux soins de santé. Par conséquent, cela se traduira en impact négatif pour les patients.

Puisqu'ils ont été rendus publics depuis plus longtemps, les chercheures ont pu s'attarder aux détails de l'AECG. Selon leurs estimations, l'augmentation du coût des médicaments se chiffrera entre 850 et 1 645 milliards de dollars par année au Canada. Le PTP ne va pas aussi loin mais, selon des estimations

non publiées, le PTP ajoutera 600 millions de dollars au coût annuel des médicaments sur ordonnance. Si ces ententes entrent en vigueur, il s'agira de sommes perdues à chaque année sans qu'il y ait de valeur ajoutée pour les patients. Les seuls bénéficiaires seront les grandes compagnies pharmaceutiques qui sont déjà les corporations les plus lucratives de la planète.

Le Canada se classe déjà deuxième par rapport au coût élevé des médicaments. De plus, les dispositions comprises dans ces ententes commerciales visent à retarder la venue sur le marché des médicaments génériques moins dispendieux, ce qui signifie que les Canadiens vont encore payer davantage. Cela ne fait aucun sens et dépasse l'entendement, particulièrement quand on sait que plus de la moitié des pays ciblés par le PTP sont des pays moins développés, et que le coût plus élevé des médicaments voudra dire un plus grand nombre de patients laissés dans la souffrance ou qui mourront sans avoir eu accès aux médicaments nécessaires. Voilà pourquoi MSF a lancé sa campagne contre le PTP et la FCSII partage leurs préoccupations.

Au cours de la période électorale, le gouvernement libéral a promis un débat complet et ouvert au sein du Parlement afin d'assurer que tous les Canadiens soient consultés par rapport à cette entente commerciale historique. Nous pouvons encore espérer que toutes ces ententes n'entrent pas en vigueur. Les Européens ont de grandes inquiétudes par rapport aux droits énoncés dans l'AECG, notamment ceux qui permettent aux corporations étrangères de poursuivre en justice les gouvernements. Cela inquiète aussi plusieurs groupes dans le monde entier. Pendant que le débat se poursuit, la FCSII va communiquer ses inquiétudes au sujet des impacts négatifs sur notre système public et universel de soins de santé.

Le gouvernement fédéral a promis d'indemniser les provinces pour les coûts supplémentaires des médicaments mais, selon nous, il serait mieux de dépenser cet argent pour améliorer les soins de santé. De plus, toute compensation ne fera rien pour les personnes devant payer, de leur poche, des coûts plus élevés ni pour les personnes devant débourser davantage pour les régimes privés d'assurances.

La FCSII collabore avec le Centre canadien de politiques alternatives pour examiner l'impact du PTP sur d'autres volets des soins de santé au Canada. Sera-t-il un obstacle à notre capacité de réglementer ou augmenter les soins de santé publics au Canada? Est-ce un obstacle à l'expansion de notre système de soins de santé, notamment l'ajout d'un régime national d'assurance-médicaments, les soins de longue durée, etc. Plusieurs questions sont encore sans réponses par rapport à l'impact de ces accords commerciaux. Pendant que le gouvernement décide s'il va ou non signer ces ententes, nous allons communiquer nos inquiétudes par rapport aux patients du Canada, mais aussi par rapport à des millions d'autres qui seront affectés dans des pays plus pauvres.



Je vous présente la nouvelle ministre

Philpott se voit confier le portefeuille de la santé

Le 4 novembre, le premier ministre Trudeau nomme Jane Philpott nouvelle ministre de la Santé du Canada.

Médecin, âgée de 54 ans, et mère de quatre enfants, elle a été candidate dans la circonscription Markham-Stouffville, dans la région de Toronto.

La ministre Philpott a travaillé dans la République du Niger, en Afrique de l'Ouest, de 1989 à 1998. Elle y a pratiqué la médecine générale et aidé à élaborer un programme de formation à l'intention des travailleurs de la santé œuvrant dans les villages. Elle fait un retour au Canada en 1998, se joint à l'Hôpital Markham Stouffville en qualité de médecin de famille, et est chef du service de médecine familiale de 2008 à 2014. Elle met sur pied la fondation Give a Day to World AIDS qui a recueilli plus de 4 millions de dollars pour aider les personnes atteintes du VIH/sida en Afrique.

Le 3 décembre, Linda Silas, présidente de la FCSII, a rencontré la ministre Philpott lors d'une réception d'accueil organisée dans le cadre de l'ouverture de la Chambre.

« Je suis devenue médecin afin d'aider les personnes et leur famille à rester en santé et avoir des vies pleines de sens. Maintenant, je suis engagée en politique et mon but est d'aider à bâtir une société plus saine. »

Pour en savoir davantage au sujet de la ministre Phipott, cliquez ici.

« Je crois que les fournisseurs de soins de santé offrent, effectivement, une perspective nouvelle au rôle, et il est évident que le fait d'avoir dispensé des soins de santé me sera très utile pour comprendre cette partie du système de soins de santé. »

- Dr. Jane Philpott Entrevue accordée à *Macleans*



Ce qu'il y a sur la table pour Philpott

Il y a six secteurs clés énumérés dans la lettre de mandat du premier ministre Trudeau à la ministre Philpott: nouvel accord sur la santé, services de soins à domicile, technologies numériques en santé, régime d'assurance-médicaments, services de santé mentale, stratégies de vaccination, l'étiquetage des aliments et du tabac, légalisation et réglementation de la marijuana, élargissement du programme Nutrition Nord, sensibilisation aux commotions cérébrales et stratégies de traitement.

Voici la liste des six enjeux principaux faisant l'objet des promesses électorales du gouvernement libéral, et dont la ministre Philpott devra se charger dans les mois qui viennent :

1. Soins de santé aux réfugiés syriens

Au début novembre, la ministre Philpott a été nommée présidente du comité spécial du Cabinet chargé de coordonner les efforts du gouvernement pour accueillir plus de 25 000 réfugiés syriens au Canada, dont 10 000 arriveront avant la fin de l'année, et 15 000 autres d'ici la fin février 2016. D'autres détails sur les soins de santé aux réfugiés syriens à la page 7.

2. Renouvellement de l'accord sur la santé

Dans les mois qui viennent, la ministre Philpott va travailler avec les provinces pour négocier un nouvel accord pluriannuel sur la santé, et élaborer une stratégie à long terme en matière de financement des transferts relatifs à la santé. Dans un entretien accordé au *National Post*, Philpott reconnaît que la « prestation des soins de santé » relève des provinces et des territoires mais elle ajoute que le gouvernement fédéral doit exercer un rôle de leadership et donner le ton par rapport aux priorités du secteur de la santé.

3. Régime d'assurance-médicaments

Les libéraux se sont engagés à améliorer l'accès aux médicaments sur ordonnance et à en réduire le coût. Toutefois, aucun plan n'a été mis de l'avant pour créer un régime national d'assurance-médicaments. Les libéraux continuent de sentir la pression exercée par les principaux intervenants du secteur de la santé qui leur demandent de mettre en place un tel régime. Le 17 novembre, une lettre ouverte, adressée au premier ministre Justin Trudeau a été publiée dans le *Toronto Star.* Elle a été signée par plus de 300 professionnels de la santé et universitaires qui soulignent que le régime d'assurance-médicaments est « le chaînon manquant du système de soins de santé du Canada. »

4. Stratégie pour assurer la sécurité des soins aux aînés

Les libéraux se sont engagés à verser 3 milliards de dollars, répartis sur quatre ans, pour les soins à domicile, et 20 milliards de dollars pour les infrastructures sociales, plus particulièrement les établissements pour personnes âgées, y compris les soins de longue durée.

5. Aide médicale à la mort

Le gouvernement fédéral doit maintenant élaborer une réponse législative à la décision de 2015 de la Cour suprême dans la cause Carter vs Canada (procureur général) relative à l'aide médicale à mourir. Le Parlement a eu un an pour élaborer la législation, soit jusqu'en février 2016. Récemment, le gouvernement a demandé à la Cour suprême de prolonger le délai de six mois. Dans les mois qui viennent, ils s'appuieront sur un comité parlementaire mixte, composé de membres de la Chambre des communes et du Sénat, pour élaborer, en accéléré, des recommandations législatives.

6. Légalisation de la marijuana

La ministre Philpott est aussi chargée de la légalisation de la marijuana utilisée à des fins récréatives. Dans les mois qui viennent, elle mettra sur pied un groupe de travail fédéral, provincial et territorial, composé d'experts en santé publique, en toxicomanie et en sécurité publique. Dans un entretien récent à *CBC News*, la ministre Philpott précise : « Le monde entier va se tourner vers le Canada pour s'assurer que nous faisons bien le travail. »

« Assurer l'accès universel aux médicaments sur ordonnance, et médicalement nécessaires, n'est pas seulement la chose à faire sur le plan éthique, c'est aussi ce qu'il faut faire sur le plan de la responsabilité financière. »

Lettre ouverte au premier ministre
Trudeau, signée par plus de 300
professionnels de la santé et universitaires



Soins de santé aux réfugiés syriens

Contexte

En 2011, la guerre civile en Syrie a obligé des millions de personnes à quitter leur foyer, et forcé plus de quatre millions à devenir réfugiés et à chercher refuge dans les pays avoisinants.

Au début septembre, la tragique réalité de la guerre syrienne et de la crise des réfugiés nous a atteints lorsque nous avons vu les images du corps naufragé du petit Aylan Kurdi, trois ans, sur une plage de Turquie. L'histoire dévastatrice de la famille Kurdi a soulevé l'outrage des personnes du monde entier. Les leaders mondiaux ont alors senti une pression à agir et offrir un lieu sûr aux réfugiés syriens.

Justin Trudeau, chef du Parti libéral, a alors promis que s'il était élu premier ministre du Canada, il ferait entrer 25 000 réfugiés syriens au Canada avant la fin de l'année civile.

Le plan du gouvernement du Canada

À la fin novembre, John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, a annoncé que la date pour accueillir les réfugiés avait été repoussée afin de bien faire les choses et assurer la santé, la sécurité et le bien-être des réfugiés.

Le gouvernement accorde priorité aux familles syriennes, aux femmes vulnérables et aux membres de la communauté GLBT. Le gouvernement va continuer à déployer des efforts pour accueillir plus de 25 000 réfugiés au Canada, dont 10 000 arriveront avant la fin de l'année, et 15 000 autres d'ici la fin février 2016. Le gouvernement a aussi annoncé d'élargir l'accueil à 35 000 réfugiés. Ces 10 000 autres arriveront plus tard en 2016.

État de santé actuel des Syriens

Au cours des dernières semaines, des inquiétudes quant à la santé des réfugiés ont été soulevées par les travailleurs de la santé de partout au Canada. Les préparatifs sont déjà en cours pour assurer la santé, la sécurité et la protection de tous les réfugiés dès leur arrivée en terre canadienne.

Au début du mois, Linda Silas, présidente de la FCSII, a participé à une réunion du comité consultatif afin d'offrir son soutien et de parler des inquiétudes relatives à la santé des réfugiés syriens arrivant au Canada.

« Les infirmières et les infirmiers du Canada sont déterminés à faire tout ce qu'ils peuvent aux premières lignes afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins qui seront prodigués aux réfugiés syriens de tout âge, qu'importe leurs antécédents médicaux, dès qu'ils se présenteront dans nos établissements de santé », souligne Linda Silas, présidente de la FCSII.



Source de la photo : Citoyenneté et Immigration

Dans un entretien accordé à *CTV News*, la ministre Philpott a mentionné que les réfugiés seraient sélectionnés outre-mer où ils subiront un examen médical complet, tel que requis pour tous les immigrants et les réfugiés venant au Canada, et établi par le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. Plusieurs arriveront du Liban, de la Jordanie et de la Turquie. Une fois au Canada, d'autres tests seront faits pour déterminer la présence de maladies infectieuses, y compris la tuberculose. Cela sera prioritaire afin d'assurer que les réfugiés aient accès aux soins médicaux de base dont ils ont été privés pendant des années, y compris la vaccination.

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, les conflits sont devenus, depuis 2011, la principale cause de décès, et près de la moitié du pays n'a pas accès à de l'eau potable. De plus, le taux de vaccination est de moins de 50 pour cent. Plus de 7,6 millions de Syriens ont été déplacés, ce qui augmente leur vulnérabilité aux éclosions de maladies infectieuses.

Parmi les autres problèmes, mentionnons qu'un grand nombre d'entre eux ont été forcés de vivre dans des conditions non sanitaires et de surpopulation, avec un accès limité à la nourriture, à l'eau, et très peu de protection contre les éléments environnementaux. Tout cela peut avoir un impact négatif sur la santé. L'Agence de la santé publique du Canada affirme toutefois que l'arrivée des réfugiés syriens ne représente pas un risque à la santé des Canadiens.

Inquiétudes par rapport à la santé lors de l'arrivée

Le gouvernement du Canada, ainsi que les principaux intervenants du secteur de la santé, sont déterminés à offrir aux réfugiés syriens les soins de santé de base, notamment vaccination, traitement des maladies chroniques et des problèmes de santé mentale engendrés par des années loin de leur foyer et par l'exposition prolongée aux conflits et aux événements traumatiques.

Pour en savoir davantage au sujet du plan du gouvernement du Canada pour accueillir les réfugiés syriens ou pour savoir comment contribuer, consultez #Bienvenueauxréfugiés

#Bienvenueauxréfugiés





CANADIENNE DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES ET INFIRMIÈRS LE SAVOIR AU SERVICE DU SAVOIR-FAIRE

fcsii.ca

2841, prom. Riverside | OTTAWA, ON | K1V 8X7 Tél. : 613-526-4661 | Téléc. : 613-526-1023 Sans frais: 1-800-321-9821



